

Deschutes et bity ames. Nous nous recontons
 et foindement celle que ceulx de sa chambre des comptes
 en Hollande nous ont escripte responce sur la meil
 de l'avis recu de ce mois. Laquelle presentement
 nous renvoyons ensemble ses pieces & points, pour
 admissir entre nous, ce quil commandra de faire pour
 offrir tempestant que soy nous mesme en nos pessages
 dans Hollande. Et come cest affaire ne suffit
 entier d'escrivre pour le grand interset que nous y
 avons, et mesme en cette facsy. Nous nous
 confions que vous y ferez fa diligence requise.
 Nous ordonnant et donnant po este plaij pouvoir, que
 sans en prendre ulterieure consultation avec nous
 vous y faitz tant po bras que autre moye tout ce
 que po commy admis y trouverez contenus pour nos
 pessages. Nous advertissant apres de ce que y
 auras des sinques.

Quant a ce que nous escriuys touchant le droit du passaige
 a Brabecq, je nous semble pour le mieux d'y
 plus primitivement a mesme des finans auant que de
 commander a mesme le coquain de Limpst de bailler les
 passaiges en nouvelle ferme, pour tant plus eviter
 occasion de mescontentement que la Leyde y pourra
 prendre soin que la malice a cest affaire tant pour
 recommande. Tant fasse que le blyc ames nus
 f'oit gant de vous. Die Bruxelles et xxv^{me} de
 Mars. Luy.

Gulielme Nassau

AM
os tres seignirs et ditz
ameis Conseilliers et Stanlere
dt nos comptes a Fuda